

Modifications aux Lois du Jeu

Prise en compte pour la reprise des championnats avant le recyclage

Veillez trouver, ci-après, les principales modifications aux Lois du Jeu qu'il convient de prendre en compte à l'ouverture des championnats 2009-2010 et des rencontres de Coupe de France.

Loi 1

La surface technique

Une seule personne à la fois est autorisée à donner des instructions tactiques depuis la surface technique.

Il n'y a pas matière à demander à la personne concernée de regagner son banc par la suite ou de rester debout à côté.

La C.R.A. attend de vous une application empreinte de psychologie dans l'approche des bancs de touche. Un rappel informel ne manquera pas d'être effectué avant le coup d'envoi, si vous avez l'occasion de saluer les entraîneurs. Vous leur laissez la liberté de "coacher" leur équipe tant qu'ils n'interviennent pas sur votre arbitrage ou celui de vos assesseurs.

Loi 3

Certificats médicaux

Il s'agit là d'un rappel et d'un complément d'information par rapport à l'application depuis 2009-2010.

Il n'est pas du ressort de l'arbitre de déterminer la validité ou non d'un certificat médical. Cela est du ressort des clubs, à même de déposer une réserve.

La licence de la saison écoulée, entièrement validée, ne peut pas faire office de "certificat médical" pour permettre à un joueur de participer à la rencontre. Elle sera considérée comme pièce "non officielle" et doit être accompagnée d'un certificat médical pour pouvoir participer au match.

En pareil cas, il convient de saisir le certificat médical et de le transmettre, accompagné d'un rapport, au District ou à la Ligue, selon la compétition concernée.

Loi 4

Port des sur-chaussettes

En application des Directives de la F.I.F.A. et de l'application qui en découle au niveau Fédéral, la C.R.A. décide d'appliquer de la même manière les consignes suivantes :



Le port des sur-chaussettes (dont l'objectif est de maintenir plus ou moins les protège tibias), n'est autorisé qu'à partir du moment où la couleur est identique à celle des chaussettes.

Par conséquent, sur cette photo, le joueur devra retirer ses sur-chaussettes



Loi 5

Exclusion après le coup de sifflet final

Il s'agit là d'une précision quant à l'application des sanctions disciplinaires.

L'arbitre est habilité à donner des cartons jusqu'à ce qu'il quitte l'aire de jeu et tant qu'il n'a pas franchi la main courante. Par contre, si l'infraction est commise par un joueur qui, lui, a déjà franchi la main courante et se trouve dans le couloir des vestiaires, par exemple, l'arbitre ne pourra faire qu'un rapport détaillé sans utilisation du carton adéquat.

En pareil cas, il n'y aura aucune case cochée sur la feuille de match, face au nom du joueur. Seule la feuille annexe sera complétée.

Loi 7

Nouvelles appellations des compétitions "jeunes"

La F.F.F. et la D.T.N. ont calqué sur la F.I.F.A. les catégories et intitulés des compétitions "jeunes" (Exemple : les 18 ans sont remplacés par les U19 => Under 19). La Ligue et les Districts ont également modifié pour leurs compétitions. En conséquence, voici les durées des rencontres pour chacune des catégories.

| CATEGORIES LIGUE | Durée des rencontres |
|--|----------------------|
| U 16 Elite | 2 x 45 mn |
| U 14 Elite | 2 x 40 mn |
| U 13 Elite | 2 x 30 mn |
| U 19 | 2 x 45 mn |
| U 17 | 2 x 45 mn |
| U 15 | 2 x 40 mn |
| U 13 | 2 x 30 mn |
| Féminines D.H. Senior | 2 x 45 mn |
| Féminines P.H. Senior | 2 x 45 mn |
| Féminines Championnat Espoirs | 2 x 35 mn |
| Coupe Gambardella | 2 x 45 mn |
| Coupe de la Ligue U19 et U17 | 2 x 45 mn |
| Coupe du Nord U17 | 2 x 45 mn |
| Coupe de la Ligue U15 | 2 x 40 mn |
| Coupe du Nord U15 | 2 x 40 mn |
| <i>Pour les compétitions de Districts, se rapprocher de votre C.D.A.</i> | |

Loi 11

Défenseur sortant du terrain

Si un défenseur quitte le terrain pour quelque raison que ce soit, sans la permission de l'arbitre, il sera – jusqu'au prochain arrêt – considéré comme étant sur la ligne de but ou de touche pour toute situation de hors-jeu. Si le joueur quitte le terrain délibérément, il doit être averti au prochain arrêt de jeu.



La situation, la plus fréquente, concerne le défenseur qui a franchi sa ligne de but dans l'action de jeu ou qui sort à proximité de son but avec pour objectif de mettre l'adversaire hors-jeu, voire reste au sol feignant une blessure. Désormais, l'attaquant ne sera donc plus considéré hors-jeu.

Le joueur au sol, situé hors du terrain à côté de son but (*blessé ?*), lors du Championnat d'Europe 2008, est le meilleur exemple pour imaginer ce que l'assistant doit faire dans cette situation : **NE PAS LEVER LE DRAPEAU** si un attaquant est seul au 5,50 m !

Loi 14

Rencontres de Coupe de France

Vous êtes toujours susceptibles d'avoir à diriger une rencontre de Coupe de France en nocturne, match avancé au samedi soir.

Dorénavant, en cas d'égalité à la fin des prolongations, si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer l'épreuve des tirs au but, par suite d'une panne d'éclairage, vous effectuerez un rapport à la Commission compétente.

La feuille annexe à la feuille de match sera complétée en conséquence.

Lois du jeu FUTSAL

Le Football et ses Règles

Les modifications aux Lois du Jeu de la F.I.F.A., contrairement au Football à 11, ne paraissent pas au 1^{er} juillet. Cela provoque systématiquement un décalage avec le règlement paru dans l'édition du livre.

Pour cette édition 2009-2010, les Lois du Jeu ont été actualisées avec les modifications F.I.F.A. éditées en septembre 2008.

En conséquence, les arbitres dirigeant les compétitions Futsal sont tenus de se tenir informés des nouvelles modifications 2009-2010 (*s'il y en a*) par l'intermédiaire de leur représentant "Futsal", membre de la C.R.A. ou de la C.D.A.